

COMMUNE DE VICH - RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES relatif au préavis municipal N° 06/2018-2019 concernant le rapport sur les comptes et la décharge sur la gestion pour l'année 2018

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des Finances s'est réunie afin d'examiner le préavis municipal N°06/2018-2019 relatif aux sujets ci-dessus.

Au préalable, elle a rencontré la Municipalité pour en discuter le 12 juin dernier. Nous remercions la Municipalité pour sa disponibilité, les explications et les réponses précises qui nous ont été fournies.

Nous relevons que le contenu de ce préavis est très détaillé, que le rapport des comptes, les conditions et variations de ceux-ci par rapport au budget 2018 sont bien étoffés. Un travail minutieux a été réalisé par la Municipalité et la boursière afin de nous apporter une vue précise sur la performance financière 2018 de notre commune.

La Commission des Finances précise que, malgré une baisse du point d'impôt de 1% pour l'année 2018 et un budget 2018 déficitaire d'environ 183'000CHF, nous sortons de l'exercice 2018 avec un excédent de plus de 198'000CHF. La raison de cet excédent vous est expliquée ci-dessous.

La Commission des Finances et la Municipalité ont revu les comptes qui présentaient des variations notables entre le budget et comptes 2018. La municipalité a fourni des réponses précises et les éléments justificatifs pertinents à ces variations, en particulier:

- **Revenus :**
 - **Evolution des recettes p.2:** Environ 1'500'000CHF liés à un remboursement de la péréquation de 700'000CHF, aux taxes de raccordement de 380'000CHF et de 420'000CHF venant des droits de mutation et gain immobiliers.
- **Charges:**
 - **Evolution des charges p3:** Environ 1'400'000CHF, dont 500'000CHF liés au fond de rénovation des bâtiments communaux, ainsi que des provisions pour travaux futurs de 500'000CHF, rénovations EU et EC de 370'000CHF
 - **Prévoyance Sociale p.9:** Variation à la baisse de la facture de la prévoyance sociale de 400'000CHF par rapport au budget.
- **Provisions:**
 - La Municipalité a effectué des amortissements pour les routes de 103'000CHF ainsi que d'autres amortissements supplémentaires d'environ 76'000CHF

Ceci explique la différence en notre faveur d'environ 400'000CHF par rapport au budget 2018.

Nous constatons que les budgets et résultats sont relativement bien alignés pour tous les comptes dont la Municipalité a le contrôle. Les deltas relevés dans le préavis sont transparents du fait que les éléments et pièces justificatifs ont été présentés à la Commission des Finances.

Il est à relever que le taux d'autofinancement de l'ordre de 1'900'00CHF est réjouissant. Compte-tenu de la gestion de la Commune rigoureuse, notre situation financière continue d'être saine. Nous constatons avec satisfaction qu'il y'a une continuité dans la bonne gestion des finances de notre commune.

Au vu de ce qui précède, la Commission de Finances recommande au Conseil Général :

1. d'adopter les comptes communaux 2018 tels qu'ils sont présentés
2. de décharger la Municipalité de sa gestion pour l'exercice 2018

Pour la Commission des Finances,


Mark Tritten Marcel Biedermann Bernard Gehri Michel Guex Marcel Miesen

Vich, le 13 Juin 2019